

Réf: Dossier N° 274579

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE BISCUIT » en abrégé «

Abidjan, Abobo, Abidjan dans la commune de ABOBO BAOULE, lot 369 Abobo, îlot 365 ; 03 BP 939 Abidjan 03, Lot 369 ABOBO, Ilot 325

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 11/12/2023 reçus par Me BAH SINGO , Greffier- Notaire, enregistrés au CEPICI, le 11/12/2023, il a été constitué une SA avec Conseil

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE BISCUIT » en abrégé «

- > Fabrication et vente de tous types de biscuits**
- > Diverses prestations.**

-Et généralement toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation ; - l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; - la participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières

10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Actions de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

Abidjan, Abobo, Abidjan dans la commune de ABOBO BAOULE, lot 369 Abobo, îlot 365 ; 03 BP 939 Abidjan 03, Lot 369 ABOBO, Ilot 325

Mme SAKO EPOUSE BINATE BINTOU (PCA)

M SAKO KARAMOKO (DG)

n°CI-ABJ-03-2023-B14-00143 du 20/12/2023 au Tribunal du Commerce

99 ans



Pour Avis

Le CEPICI